

RISQUE INONDATION

La commune est soumise au risque inondation par la Durance et ses affluents de rive gauche, notamment le Vanson. Les crues de ces cours d'eau en 1994 ont occasionné les dernières inondations importantes recensées sur la commune. La commune a fait l'objet de deux arrêtés de reconnaissance de catastrophe naturelle pour cause d'inondation en septembre 1994 et novembre 1994.

RISQUE FEU DE FORET

La zone naturelle boisée occupe entre 25 et 50% du territoire communal. Elle est composée à part égale de résineux et de feuillus. La commune a connu un feu de 48 hectares en février 1989 et un feu de 17 hectares en mars 2008.

RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

La commune est soumise à des risques de glissement de terrain notamment à proximité de Mézien, de chutes de blocs observées régulièrement sur la D753 et à des phénomènes de ravinement et de retrait-gonflement des argiles.

Un Plan de Prévention des Risques Mouvement de terrain - Tassements différentiels a été prescrit en octobre 2009.

La commune a fait l'objet de deux arrêtés de reconnaissance de catastrophe naturelle pour cause de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols en mai 1989 et avril 1997.

RISQUE SÉISME

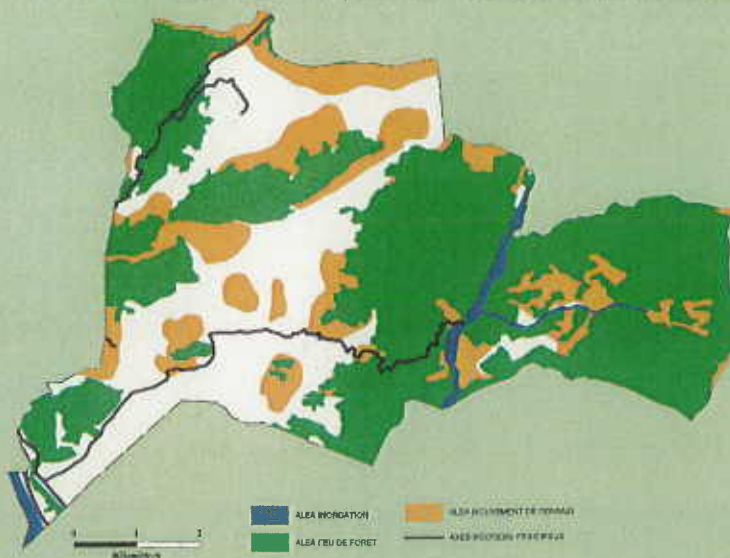
Les décrets 2010-1254 et 2010-1255 du 22 octobre 2010 ont modifié le zonage sismique de



Mairie
04200 ENTREPIERRES
Ouvert mardi
de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h
vendredi de 14h à 17h
Tél. 04 92 61 41 71
Fax : 04 92 61 46 41
mail : mairie@entrepieres.fr

la France la divisant en cinq zones de sismicité croissante en fonction de la probabilité d'occurrence des séismes. La commune d'Entrepierres est située en zone de sismicité moyenne. Les nouvelles règles de construction parasismiques ainsi que le nouveau zonage sismique (qui modifient les articles 5653-1 à 8 du Code de l'Environnement) sont entrés en vigueur à compter le 1^{er} mai 2011.

CARTOGRAPHIE DES RISQUES NATURELS



Risques technologiques

RISQUE RUPTURE DE BARRAGE

La commune est située à 62.5 km du barrage de Serre-Ponçon. Le temps d'arrivée de l'onde de submersion de 2h22 minutes et la cote maximale pouvant être atteinte serait de 486m (NGF) soit une surélévation du plan d'eau de 25m.

RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



La commune est soumise à un risque transport de matières dangereuses lié à la proximité de l'auto-route A 51 en contrebas des lieux-dits Baumass et Saint-Puy.

CARTOGRAPHIE DES RISQUES TECHNOLOGIQUES